Lars von Trier persona non grata au festival de Cannes



19 mai 2011. – Les excuses n'ont pas suffit au conseil d'administration du 64e festival de Cannes. Le réalisateur danois **Lars von Trier** a été déclaré persona non grata[1] au festival du cinéma le plus médiatisé au monde après avoir exprimé sa sympathie pour Hitler.

Présentant mercredi son nouveau son film Melancholia sur la fin du monde, le célèbre réalisateur a provoqué un scandale alors qu'il évoquait ses racines allemandes. Il a notamment confié aux journalistes qu'il comprenait Hitler : « *Je dis que je comprends l'homme. Ce n'est pas vraiment un brave type, mais [...] je compatis un peu avec lui* », et poursuivant avec : « *Bien sûr, je ne suis pas pour la Seconde Guerre mondiale, je ne suis pas contre les Juifs. Je suis avec les Juifs bien sûr, mais pas trop... Parce que Israël fait vraiment chier* » Il a cependant ajouté qu'il n'avait rien contre les Juifs et condamnait l'Holocauste. Interrogé sur « *son goût pour l'esthétique nazie » pour des propos tenus récemment dans une revue danoise, il a affirmé aimer « vraiment beaucoup Albert Speer* », « *même s'il ne fut peut-être pas l'une des meilleures créatures de Dieu* ».

Il s'excusera dans la journée pour ses paroles : « *Si j'ai pu blesser quelqu'un par les propos que j'ai tenus ce matin, je tiens sincèrement à m'en excuser. Je ne suis ni antisémite, ni raciste, ni nazi. J'aurais dû me taire ou ne pas venir à Cannes, parce que je n'ai pas l'habitude de m'exprimer devant tant de journalistes* ».

Le conseil d'administration « *condamne très fermement ces propos et déclare Lars Von Trier persona non grata au Festival de Cannes, et ce, à effet immédiat* », et se justifie en expliquant regrettait « *profondément que cette tribune ait été utilisée par Lars Von Trier pour exprimer des propos inacceptables, intolérables, contraires aux idéaux d'humanité et de générosité qui président à l'existence même du Festival* ».

La direction n'a toutefois pas exclu Lars von Trier de la compétition officielle pour la Palme d'or. Il est d'ailleurs un

 © Activité-Paranormale 2009-2026

habitué du festival et ses films ont déjà remporté de nombreux prix, Dancer in the Dark recevant en 2000 la Palme d'or.

Sources

- fr.wikinews.org - CC BY 2.5

Cinéma - 19 mai 2011 - Wakonda - CC-BY 3.0

 © Activité-Paranormale 2009-2026